OBJET DU MARCHE
FOURNITURE ET LIVRAISON DE COLIS CADEAUX OFFERTS AUX SENIORS EN FIN D'ANNEE 2023

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

MARCHE DE FOURNITURES

MODE DE PASSATION

Marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant Articles L 2122-1 ; L 1111-3 ; R 2162-8 ; R 2162-3 ; R 2162-13 et R 2122-8 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 entré en vigueur le 1er avril 2019

POUVOIR ADJUDICATEUR
MAIRIE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

I- DISPOSITIONS GENERALES

1- Objet de la consultation

Les célébrations des fêtes de fin d'année sont un moment propice à l'offre de cadeaux uniques ou sous forme de coffrets aux personnes âgées.

La présente consultation a pour objet pour la ville de Maromme d'offrir un colis-cadeau de fin d'année à ses seniors. Le titulaire devra fournir des colis simples et des colis doubles.

La ville de Maromme appréciera les offres en fonction du prix et de la qualité des colis proposés, puis adressera un bon de commande au candidat le mieux placé.

2- Lieu d'exécution

Livraison des colis au centre technique municipal de la ville de Maromme, situé 4 rue Jacquard zone industrielle La Maine 76150 Maromme.

3- Mode de passation

Le présent marché est un accord-cadre à un seul fournisseur, exécuté par l'émission de bons de commande, passé sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant articles L 2122-1 ; L 1111-3 ; R 2162-8 ; R 2162-3 ; R 2162-13 et R 2122-8 du code de la commande publique.

4- Forme du contrat

Accord cadre mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande, le titulaire remplira un Détail Quantitatif Estimatif (DQE).

5- Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont : le présent acte d'engagement, le Cahier ses Clauses Particulières-Règlement de la consultation.

NB : les documents du marché sont prioritaires sur tout autre document que le candidat joindra à son offre.

II- IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation, adresse, téléphone de la collectivité :

VILLE DE MAROMME
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
BP 1095 76153 MAROMME Cedex
Téléphone : 02.32.82.22.00

1- Désignation du signataire du marché

Monsieur le Maire de la ville de Maromme ou son représentant dûment habilité, conformément à la délibération n°1 de la séance du 30 mars 2023 du Conseil municipal, notamment en son troisième point, décidant de déléguer à M. le Maire, de prendre toute décision concernant la

préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés (travaux, fournitures et services) et des accords-cadres, passés sans formalité préalable en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Acte soumis au contrôle de légalité le 05/04/2023, visé et rendu exécutoire par les services préfectoraux le 05 avril 2023.

Personnes habilitées à donner les renseignements :

Madame RUNEMBERG, Directrice du pôle solidarité/CCAS

Madame JOUAN, Directrice adjointe du pôle solidarité/CCAS/Responsable service seniors

2- Comptable assignataire

Monsieur le Receveur percepteur de la Ville de MAROMME.

Service de gestion comptable (SGC) de Maromme – Déville-lès-Rouen
3 impasse des tisserands, BP 1088
76150 Maromme

3- Autres intervenants dans le marché

Sans objet.

III- IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

1- Engagement du candidat

Je soussigné* : ……

- Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise* :

  …….

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés ;

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières regroupant l'ensemble des clauses à caractère technique régissant ce marché **;**

- Et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R 2143-3 à R 2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 ;

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations en respectant les caractéristiques et spécifications techniques énumérées dans le C.C.P, dans les conditions ci-après définies.

2- Informations concernant le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire* :

……

……

……

Tel. *:.....E-mail*.....

☐ Agissant pour mon propre compte.

☐ Agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la société :*

……

……

……

☐ Agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la personne publique :*

……

……

……

☐ Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du .....(Joindre DC1*)

☐ Groupement solidaire ☐ Groupement conjoint

☐ Mandataire solidaire ☐ Mandataire non solidaire

N° de SIRET*…….. N°A.P. E*……

Mention obligatoire

3- Obligations et responsabilité du titulaire

La mission est exécutée sous l'entière responsabilité du cocontractant, qui doit se conformer à la réglementation en vigueur.

Il est tenu pour responsable des dommages directs matériels, incorporels et corporels consécutifs lors des prestations, s'il est établi un lien de causalité entre le préjudice allégué et une faute ou négligence de sa part ou de ses sous-traitants.

Le cocontractant est soumis à une obligation de résultat au titre du présent marché. En conséquence, il est tenu de fournir le résultat promis et est responsable du respect du délais d'exécution du marché.

Le cocontractant est tenu de rendre compte immédiatement de toute difficulté rencontrée pendant l'exécution des prestations. En cas de difficultés rencontrées, il s'engage à mettre en œuvre tout dispositif susceptible de contourner la difficulté.

4- Les obligations du pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur s'engage à payer le prix après les prestations faites et à assurer au prestataire toutes facilités pour lui permettre de réaliser ses prestations dans de bonnes conditions.

IV- PRIX

1- Nature et forme du prix

- **Nature du prix**

Les prix du présent marché sont réputés fermes.

- **Forme du prix**

Les prix des prestations faisant l'objet de ce marché, sont unitaires, ils sont appliqués aux quantités réellement livrées ou exécutées. Le montant définitif du marché ne peut être déterminé qu'à la fin du marché lorsque les quantités réellement exécutées sont alors connues.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au transport jusqu'au lieu de livraison, les frais afférents à l'application de l'article 18.2 du CCAG.F-C-S 2021, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

2- Décomposition du prix

Les prix du marché sont établis hors T.V.A. La T.V.A. applicable est celle en vigueur à l'époque du fait générateur. Les prix du marché ainsi définis sont réputés établis aux conditions économiques en vigueur au mois Mo. Le cocontractant établi le montant du marché en budget hors taxe (HT) et budget toutes taxes comprises (TTC).

3- Le Détail Quantitatif Estimatif

Les prestations seront rémunérées par application du prix unitaire à travers le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) ci-dessous.

Le marché est conclu pour une seule livraison fixée au **21 novembre 2023 au plus tard**.

La livraison se fera sur rendez-vous au Centre Technique Municipal de la Ville de Maromme, situé 4 rue Jacquard, zone industrielle de La Maine 76 150 Maromme : Tél : 02-32-82-36-46.

Désignation	Quantités estimées	Prix unitaires HT	Prix total HT	TVA…… (à préciser)	Prix total TTC
COLIS DOUBLES	430				
COLIS SIMPLES	850				
TOTAL GENERAL	1280				
Montant total HT en lettres : …… ……					

MON OFFRE ME LIE pour la durée de la validité des offres indiquée dans le règlement de la consultation, soit **120 jours**.

V- DUREE ET EXECUTION DE LA PRESTATION

1- Durée

Le délai d'exécution du marché part de la date de sa notification, et se termine par la livraison ou l'exécution des prestations dans les locaux de l'acheteur, la date d'expiration du délai d'exécution est la date de livraison ou de l'achèvement des prestations.

2- Notification du marché

Le marché doit être notifié avant tout commencement d'exécution. La notification du marché consiste en une remise au titulaire contre récépissé de la photocopie de l'acte d'engagement certifiée conforme et visée. La date de notification est la date du récépissé. Le marché prend effet à cette date.

Le marché s'exécute à partir de sa notification.

3- Pénalités

Hors cas de force majeure ou faute de l'administration, en cas de retard de son fait, le titulaire encourt une pénalité conformément à l'article 14 du CCAG-FCS 2021

VI- PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du titulaire.

JE DEMANDE que la ville de Maromme règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du Titulaire :

……

Compte à créditer – Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

Numéro **:** …….

Code Banque : ……

Code guichet : ……..

Clé **:** …….

de la Banque / C.C.P. / Trésor Public :……..

VII- AVANCE (*Article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)*

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non ☒ Oui

(Cocher la case correspondante)

VIII- ACOMPTES (*Article R. 2191-20 du code de la commande publique*)

Je renonce au bénéfice des acomptes : ☐ Non ☒ Oui

(Cocher la case correspondante)

IX- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L2141-1 à L2141-6, Article R. 2143-3, Article R3123-16 du code de la commande publique et pour tout autre motif d'exclusion prévu par le même code, relatif aux marchés publics.

Je déclare sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 2141-4 du code de la commande publique, Article L. 2242-1, Article L1132-1, Article L8211-1 et suivants du code du travail sur le travail illégal.

Je déclare sur l'honneur que je / la société pour laquelle j'interviens, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles Article L8221-1, Article L8221-3, Article L8221-5, et Article L8241-1 du code du travail.

X- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes par ordre décroissante :

Pièces contractuelles

- L'acte d'engagement (AE) entièrement complété signé et le bordereau des prix entièrement complété
- Le Cahier des Clauses Particulière-Règlement de la consultation (CCP-RC) paraphé et signé
- Mémoire technique
  - ✓ Fiches techniques comportant les informations suivantes :
    - La description générale du produit (provenance, usine de transformation…) ;
    - Les ingrédients et le pourcentage de composition ;
    - Les modalités de conservation et de préparation des éléments composant le repas ;
    - Les déclarations telles que les OGM…
  - ✓ Une déclaration indiquant les moyens humains, matériels et organisationnels dont dispose le candidat pour la réalisation de la prestation.

Autres documents obligatoires

- Le D.U.M.E **ou** les imprimés DC1 et DC2 en libre téléchargement sur internet
- Attestation sur l'honneur conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Attestation URSSAF
- Attestation de régularité fiscale
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Extrait Kbis
- RIB ou RIP

Des échantillons : Afin d'apprécier la qualité des produits, les échantillons des colis doubles et simples sont déposés concomitamment aux dépôts du dossier de candidature et offre pour test.

- Un échantillon de colis double fourni gratuitement et non restitué
- Un échantillon de colis simple fourni gratuitement et non restitué

Le colis type devra être composé :

- ✓ Du conditionnement festif ;
- ✓ Contenir un échantillon de chaque produit proposé ;
- ✓ Un échantillon de chaque cadeau proposé.

Les candidats transmettent les échantillons dans un colis séparé et cacheté portant Les mentions :

Echantillon de colis cadeaux offerts aux seniors en fin d'année 2023 – Maromme

COLIS SIMPLE

« NE PAS OUVRIR »

Echantillon de colis cadeaux offerts aux seniors en fin d'année 2023 – Maromme

COLIS DOUBLE

« NE PAS OUVRIR »

Ces colis doivent porter l'étiquette mentionnant le nom du candidat et son adresse.

XI- SIGNATURE

Fait en un seul original,

A ..... A Maromme

Le ..... Le .....

L'Opérateur Economique, Le Pouvoir Adjudicateur

XII- NOTIFICATION

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché*» :

A……..le……

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LRAR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postale, daté et signé par le titulaire.

En cas de notification par voie électronique :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché* » :

A……..le……

Signature du titulaire

XIII- NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*)

……

……

2 ☐ La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

……

……

3 ☐ La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

……

……

Et devant être exécutée par ……

En qualité de : ☐ Membre d'un groupement d'entreprise ☐ Titulaire du marché

A , le

Signature